

## Questions orales

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES RUMEURS RELATIVES AU DÉSIR DE RETOUR DES  
RAVISSSEURS DE JAMES CROSS

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement sait-il que les ravisseurs de James Cross auraient demandé par télégramme la permission de revenir au Canada pour comparaître devant une commission qui jugerait si l'on doit leur accorder une amnistie?

**Une voix:** Ils veulent une subvention aux initiatives locales.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu parler d'un télégramme de ce genre.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

LE TABAC—LES PRIX OFFERTS AUX PLANTEURS DE  
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

**L'hon. J. A. MacLean (Malpègue):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture une question dont je lui ai donné préavis. Est-ce que l'Association des producteurs de tabac jaune de l'Île-du-Prince-Édouard a communiqué avec lui au sujet du différend qui l'oppose au Conseil canadien des fabricants de tabac, parce que ce Conseil verserait environ 14c. de moins la livre pour le tabac cultivé dans l'Île-du-Prince-Édouard que pour le tabac de catégories semblables provenant de l'Ontario? Si le ministre ou le ministère s'est déjà occupé de cette affaire, pourrait-il nous dire quel a été le résultat?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas, mon ministère ou moi-même, été directement en rapport avec les producteurs de tabac de l'Île-du-Prince-Édouard, mais ils se sont entretenus avec mon collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants et ont discuté avec lui de leur problème. Si j'ai bien compris, le ministre attend de recevoir de plus amples renseignements de l'Association, ce qui nous permettrait d'enquêter comme il se doit et de prendre des mesures si nous le pouvons.

\* \* \*

## LES COALITIONS

LE TABAC—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES  
AGISSEMENTS DU CONSEIL CANADIEN DES FABRICANTS  
DE TABAC À L'ÉGARD DES PLANTEURS DE  
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

**M. MacLean:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations au sujet de ce différend. A-t-on fait une enquête, même préliminaire, pour établir si le Conseil canadien des fabricants de tabac, lorsqu'il traite avec les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, le fait d'une façon légale, en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier le député qui a bien voulu me prévenir de sa question. Comme il le sait, nous n'avons pas coutume de

[M. MacDonald (Cardigan).]

confirmer ou de nier la tenue d'une enquête, mais j'ai demandé à mes hauts fonctionnaires un rapport supplémentaire pour voir si je pourrais fournir d'autres renseignements utiles au député.

\* \* \*

## QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme le Règlement interdit de demander une opinion juridique au gouvernement, le ministre voudrait-il nous informer de la procédure à suivre pour obtenir une telle opinion du gouvernement?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, la question elle-même demande une opinion juridique. Cependant, sous cette réserve, je voudrais simplement dire au député qu'il a parfaitement raison en disant qu'il appartient au ministre de la Justice de renseigner le gouvernement sur les questions statutaires, mais que ceux qui veulent obtenir une opinion juridique doivent l'obtenir de leur propre avocat.

• (1510)

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement: une loi adoptée par la Chambre n'a pas été mise en vigueur par ceux qui étaient chargés de le faire conformément à la loi elle-même, et j'ai tâché, de toutes les façons possibles, y compris en posant à la Chambre des questions à divers ministres, d'en savoir la raison. Je ne demande pas un avis juridique immédiat au ministre ou à tout autre ministre de la Couronne. Tout ce que je veux savoir c'est si le gouvernement est ou non en mesure de donner un avis juridique?

**M. Crouse:** Ne répondez pas tous ensemble.

**M. l'Orateur:** Le député de Selkirk.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

LES DÉGÂTS AU «RESTIGOUCHE»—DEMANDE  
D'EXPLICATIONS

**M. Doug Rowland (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. A-t-il reçu maintenant le rapport rédigé à la suite de l'enquête sur les dommages causés au navire *Restigouche* qui, sauf erreur, lui a été remis cette semaine, et, dans l'affirmative, peut-il dire à la Chambre s'il fera, à l'appel des motions, une déclaration fondée sur ce rapport, et quand le rapport sera rendu public?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le rapport nous a été remis et nous sommes en train de l'étudier.

**M. Rowland:** Le ministre peut-il dire à la Chambre si le rapport suggère d'intenter des poursuites au chantier naval chargé de la réparation, et l'informer aussi si le rapport contient des preuves que le navire a été endommagé délibérément dans d'autres parties que les installations d'alimentation en eau, par exemple des tournevis enfoncés dans des coussinets et des garnitures?